



Sortir du jeu manufacturé : Créer des espaces pour jouer, adaptés aux enfants de 0 à 6 ans

Problématique

Les besoins de manipulation d'objets, d'exploration de textures, d'expériences sensorielles et motrices des jeunes enfants sont multiples et important pour leur éveil.

Bien souvent, les espaces proposés s'orientent vers des jeux et des jouets manufacturés coûteux, aux aspects ludiques parfois limités.

Quelle est l'efficacité des jeux que nous proposons aux jeunes enfants ? Quelles nouvelles explorations ludiques pouvons-nous proposer aux enfants et adultes qui les accompagnent ?

Nous créerons des jeux, adaptés au développement des enfants, à partir de matériel de récupération, en gardant un souci esthétique et de sécurité.

Notre analyse du jeu des enfants permet de construire un discours rassurant et argumenté sur nos pratiques.

Postulat

Nombreuses structures accueillant de très jeunes enfants se tournent vers des jouets et jeux manufacturés comme propositions de jeu aux enfants. Notre rôle de professionnel·les du jeu ou de la petite enfance est de proposer des espaces de jeux permettant l'exploration du jeu par les enfants eux-mêmes.

Le jeu est une intention, ce n'est pas le matériel qui fait jeu.

Parce que les enfants préféreront jouer avec les emballages, nous proposons de travailler 3 axes :

- élaboration de fiches pratiques pour aider à la création d'espaces de jeux ;
- élaboration d'un cadre de référence pour évaluer les risques et les bénéfices des espaces de jeux créer par nos soins et ainsi protéger nos pratiques (grille d'analyse et argumentaire) ;
- écriture d'un cadre de référence rassurant pour accompagner les adultes sur leur place et leur rôle dans ces espaces de jeux créés par nos soins (argumentaire).

Animation : Mala LEOPOLD, Maison des Jeux de Grenoble (38) et Boris Courtot, Archijoux (26) et

Secrétaires : Dominique DUMESTE, Ludambule (05) et Laurent FAYARD, Allez on joue ! (71)

Participant-es :

Dominique	DUMESTE	Ludambule	(05)
Carole	BLANC	Pile et Face	(13)
Mala	LEOPOLD	Maison des Jeux de Grenoble	(38)
Geneviève	MILLET	La Compagnie des Jeux	(34)
Pika	NICOL	La Sauce Ludique	(44)
Paul	GUIGNARD	Dé en Bulles	(79)
Lucie	GRANDPIERRE		(44)
Sandrine	POULET	Maison des Jeux de Clermont Ferrand	(63)
Sophie	COTTIGNY	Pics et Colégram	(05)
Bérangère	COHEN	ACEPP 38-73	(38)
Laurent	FAYARD	Allez on joue !	(71)
Boris	COURTOT	Archijoux	(26)

1- déroulement de l'atelier

Après un apport rapide sur les besoins de jeu de l'enfant de 0 à 6 ans et ce qui est adapté comme activité ludique pour lui, le groupe s'est vite positionné sur une attente fondamentale au niveau de la sécurité et de la norme. Un apport sur la réglementation européenne concernant les jeux manufacturés a été fait.

Le groupe est entré dans un processus de création d'espace de jeux à l'aide d'un tas de matériel de récupération. Vivre ce processus a permis aux participant·es de voir qu'il faut savoir rester simple et sortir de nos cerveaux d'adultes.

L'idée était de se rendre compte qu'il est possible de créer des espaces esthétiques, beaux et fonctionnels avec de la récup' et du réemploi.

Après avoir envisager les pistes de travail, les participant·es se sont réparti·es en 3 groupes pour réfléchir aux démarches suivantes :

- fiches techniques pour aider à la création de jeux ;
- cadre de référence pour évaluer les risques et les bénéfices des espaces de jeux créés par nos soins et ainsi protéger nos pratiques (grille d'analyse et argumentaire) ;
- cadre de référence rassurant pour accompagner les adultes sur leur place et leur rôle dans ces espaces de jeux créés par nos soins (argumentaire).

2- création d'espaces de jeux

Il s'agit de varier ce qu'on donne à jouer aux enfants. L'idée est de partir de verbe d'action et de décliner tout ce qu'on peut faire à partir de ces verbes.

Processus de créativité :

Le processus créatif peut être très chronophage. Aussi, se fixer des contraintes nous fait gagner en efficacité et développer notre créativité.

- ✓ **Avant de commencer le processus de création :**
 - fixer une durée pour le temps de création ;
 - intégrer que notre idée de départ va évoluer / éviter de se bloquer sur une idée figée ;
- ✓ **Adapter son idée en fonction du matériel...** demander conseil et solliciter d'autres personnes qui ont la ressource ou/et la compétence que nous n'avons pas ;
- ✓ **rester simple et modeste pour FINIR ;**
- ✓ **s'attacher à donner envie et rendre le matériel esthétique ;**
- ✓ **observer les enfants** qui s'approprient les créations pour les **faire évoluer dans le temps ;**
- ✓ **réajuster la proposition de jeu si nécessaire ;**
- ✓ envisager des thématiques d'espaces en fonction des saisons.

Contraintes de stockage :

- ✓ penser au stockage du futur espace de jeu créé (pliage, rangement dans des boites transparentes) ;
- ✓ organiser la récupération d'objets et de matériel pour faciliter les idées créatives (ex. rangement dans des caisses transparentes pour voir les éléments à disposition favorise la création).

Faciliter la démarche créative grâce à des fiches techniques :

- ✓ Mallettes avec différents objets pour expérimenter accompagnés d'un guide : avec ce matériel, on peut faire entre autres... avec photo du matériel et des différentes activités possibles
- ✓ Proposer des photos ;
- ✓ aiguiller la proposition de départ, pour que ça donne envie
- ✓ consignes pour aménager l'espace

3- Aménagement des espaces de jeux

Pour que les enfants s'emparent des jeux, il faut donner envie de jouer.

Analyser l'espace :

- ✓ Où est le point d'eau ?
- ✓ Où sont les ouvertures ? (lumière et courant d'air).
- ✓ Lumière (vigilance pour les espaces bébé sur le ventre).
- ✓ La circulation dans l'espace (éventuellement réorganisation) ; on bouge les choses.

Organiser l'espace :

- ✓ analyser les mécaniques de jeu pour créer des zones dynamiques et plus calmes.
- ✓ si on voit les espaces, les enfants aussi, ce qui facilite l'animation des espaces de jeux.
- ✓ les limites peuvent être induites par des démarcations naturelles ou des lignes installées (scotch de peintre, tapis, lino, mobilier).
- ✓ penser à la place de l'adulte et son confort (banc, chaises, canapé qui peuvent délimiter les zones).
- ✓ Espace café / thé grignotage : penser le cadre et les règles de cet espace pouvant créer du lien ou générant des agglomérats d'adultes qui ne se préoccupent pas assez des enfants qui jouent.

Quantité d'objets :

- ✓ adapter le nombre d'objets en fonction des enfants accueilli-es dans l'espace ni trop, ni pas assez.

4- Les aspects règlementaires et sanitaires

Le groupe a tout de suite soulevé les problématiques de l'hygiène et de la sécurité lorsqu'il s'agit de mettre des objets fabriqués par nos soins dans des mains de très jeunes enfants. Que faire de la norme ? Quelle est-elle ? Comment nous protéger face à la réglementation ? Quelles sont nos obligations ?

La réglementation européenne sur les jeux et les jouets

A la lecture des textes officiels de l'Union Européenne concernant les normes sur les jeux et jouets commercialisés, il ressort 5 points de vigilances à observer :

- ✓ #1 L'asphyxie (suffocation et étouffement) : prendre garde à la dimension des objets pour éviter les situations d'étouffement, d'ingestion et de suffocation > risque d'ingestion ou d'obstruction des voies respiratoires.
- ✓ #2 L'inflammabilité : les éléments à disposition pour jouer doivent avoir une combustion lente et fondre.
- ✓ #3 Toxicité : cadre proposé et liste des produits chimiques interdits.
- ✓ #4 Entretien : l'objet doit être nettoyable.
- ✓ #5 Radioactivité.

Le groupe qui a travaillé sur ces aspects à élaborer une fiche pratique pour aider les structures à se poser les bonnes questions en matière de sécurité et à construire des arguments en connaissances de causes.

L'idée de cette fiche pratique est plus d'évaluer les risques et les bénéfices pour les enfants afin de se prémunir d'éventuels soucis. [Cf. annexe 1 « Créer des espaces de jeu »](#)

Enfin des pistes pour entretenir le matériel et le proposer dans des conditions d'hygiène acceptables ont été discutées.

- ✓ #1 entretien et nettoyage des sols (lino, tapis...)
- ✓ #2 entretien et nettoyage du mobilier (étagère, bureau d'accueil...)
- ✓ #3 entretien des objets à jouer (astuces de nettoyage et vérification de l'usure, de l'état de saleté...)

[Cf. annexe 2 : « Evaluer les risques de sécurité et d'hygiène des espaces fabriqués par nos soins »](#)

5- L'accompagnement des adultes pendant que les enfants jouent avec ce type de matériel

Très vite, nous nous sommes rendu compte que les enfants jouent facilement avec ce matériel. Les freins viennent généralement des adultes qui les accompagnent (parents, professionnel·les). Comment les accompagner ? Premièrement en expliquant nos démarches et ensuite en dialoguant avec eux.

Pourquoi proposons-nous ces espaces ?

#1 favoriser la découverte et le développement de l'enfant.

Ces espaces favorisent l'épanouissement de l'enfant, et permettent de lui procurer un plaisir certains. Or nous savons que le jeu plaisir permet à l'enfant de consolider ses acquisitions et de découvrir de nouvelle compétence.

Ces types de jeu assurent en effet un développement sensoriel, psychomoteur, social et langagier des enfants : ils répondent donc à leurs besoins d'exploration. Enfin, ils sont autant de découvertes qui lui permettent de tester ses limites et donc de gagner en assurance et en confiance en soi.

#2 Offrir des espaces de jeu plus soutenables et écologiques

Face à la crise environnementale que nous traversons, il semble qu'il y a urgence à penser nos espaces de jeu en considérant la dimension écologique et l'impact qu'ils peuvent avoir sur notre environnement. Les démarches de réemploi, de fabrication par nous-mêmes, facilite l'arrêt de consommation de jouets surproduits. Comme le jeu est une intention, il nous permet de créer nombreux espaces avec des éléments naturels, de récupération et de laisser parler notre créativité.

#3 Valoriser l'inventivité et le détournement des enfants auprès des adultes

Ce qui fait le jeu, c'est l'enfant qui le crée plus que l'objet qui est proposé.

Anticiper ce que peuvent dire ou penser les adultes lors de la conception des espaces

#1 Travailler l'esthétisme des espaces proposés

- Usage d'objets de récupération nettoyés, sans étiquettes.
- Simplicité des éléments proposés.
- Usage d'éléments bruts et propres.
- Les adultes sont sensibles à ce côté esthétique ; nous faisons du réemploi et ne jouons pas avec la poubelle.

#2 Faire une liste des bénéfices de l'activité pour l'enfant

- Au regard des objets à jouer et de ce qui est proposé, lister les éléments de développement qui seront mis en œuvre par l'enfant.
- Préparer des arguments.

#3 Faire une liste des risques de l'activité

- Bien faire la différence entre risque et danger.
- Argumenter que par la prise de risque l'enfant travaille sur ses limites et que ceci est rendu possible grâce au regard et à l'accompagnement de l'adulte (cadrant et rassurant).
- Afficher certaines préconisations de sécurité (ex. élément allergène utilisé lors de la fabrication de pâte à modeler maison (gluten) ; adultes requis pour l'utilisation de cet espace...).

Dialoguer avec les adultes (parents ou professionnel·les)

#1 Accueillir les freins, peurs et craintes de adultes.

- Écouter et entendre ce que les adultes ont besoin d'exprimer ; nous permet d'ajuster nos discours, remarques et de faire progresser les points de vue.
- Essayons de comprendre le pourquoi de ces peurs, cela peut venir d'expérience vécue, de la culture et de l'environnement familial, des exigences personnelles des adultes eux-mêmes...
- Rassurons les adultes sur leur façon d'encadrer les enfants et dédramatisons les situations.

- Rappelons que les exigences de chacun·e ne font pas réglementations. Les aspects réglementaires sur l'hygiène et la sécurité sont souvent moins contraints que ce que les adultes imaginent.

#2 Offrir des repères aux adultes.

Les adultes fonctionnent comme les enfants, par mimétisme. Nos pratiques et façons de faire avec les enfants deviennent ainsi leurs repères.

#3 Ne cherchons pas à convaincre.

- Notre place est de proposer des activités épanouissantes pour les enfants et les adultes. Nous pouvons être source d'inspiration et de créativité pour les adultes qui s'occupent des enfants.
- Nos structures défendent des valeurs et elles existent pour susciter la discussion et ouvrir les perspectives.
- Restons vigilant·es à ne pas braquer les adultes.
- En cas de conflits, différons la discussion et laissons jouer les enfants.

#4 Invitons l'adulte à observer l'enfant qui joue

- S'adresser à l'enfant pour le rassurer dans son exploration.
- Faire avec l'enfant sous le regard de l'adulte.
- Commenter auprès de l'adulte, ce que fait l'enfant et quels sont les bénéfices de l'activité pour lui.

#5 Communiquons de façon positive, sans jugement et dans la bienveillance

- Par le biais d'un mode d'affichage clair et illustré (ex. les enfants sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent).
- Rappelons-nous que nous sommes des modèles de comportement dans nos espaces.
- A l'oral, posons le cadre au départ (fonctionnement et règles de l'espace) pour pouvoir y revenir si nécessaire.
- Contextualiser et rappeler les règles (structurant pour les enfants et les adultes) > ex. les enfants peuvent sauter ici et s'allonger là ; ils peuvent entrer dans le bac à semoule et s'essuyer les pieds en sortant...
- Utiliser l'humour pour dédramatiser des situations compliquées dans lesquelles vous pouvez être en désaccord.

Rappelons-nous que **la pédagogie est l'art de la répétition** et que le rôle des adultes est de répéter à l'enfant pour qu'il comprenne.

Conclusion

- Rester en alerte constante pour récupérer des éléments en vue d'une création d'espace de jeux devient possible et nécessaire. Il faut donc organiser son stockage et se permettre de stocker de façon organisée. La création et la mise en place de nouveaux espaces nécessitent de prendre le temps de le faire ; le faire collectivement permet de mieux se les approprier.
 - Envie de créer de nouveaux espaces avec une première malle avant la fin 2020.
 - Rester simple pour mieux donner à jouer et rendre les objets récupérés beaux et esthétiques. (cf. fiches pratiques produit par l'ACC en annexes)
- Penser à se protéger lorsque l'on met en place des espaces de jeux réalisés par nos soins (cf. guides pratiques produit par l'ACC en annexes).
- Se préparer aux réactions des adultes.

Le lien avec la thématique des RL



Dans un monde et une société où la consommation de jouets et de jeux est une véritable industrie lucrative ; retrouver le véritable sens du jeu et son essence sans avoir besoin de matériel surfait, normé et connecté ; en privilégiant le réemploi et la créativité grâce à la connaissance de ce qu'est le jeu dans le développement de l'enfant.

Sortir du jeu manufacturé car l'enfant préférera jouer avec le ruban et le carton.

Ouvrir le champ des possibilités de jeu au bénéfice des enfants et des adultes.



Ce qui a fait consensus

« On nettoie quand ça se voit. »



Ce qui a fait débat

Quelle éthique et réflexion sur les consommables (paillettes, papier...) qui servent à la création de nos espaces ?



Les petites phrases de l'atelier

« C'est super ! ça servira un jour... »
« La récup' c'est bien ; stocker ça craint ! »
« Ranger c'est bien ! »



Idée lumineuse

Création d'une **ludéchetterie** : le réemploi d'objets/belles choses avant le passage à la poubelle !



Mots clés

créativité / récupération / esthétisme / hygiène / sécurité / exploration / accompagnement des adultes / observation / oser / simplicité



Bibliographie – Ressources

Nouvelles règles européennes pour renforcer la sécurité des jouets

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_11_908

La réglementation applicable aux jouets

<https://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/qualite/securite/la-reglementation-applicable-aux-jouets>

Directive 2009/48/EC of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the safety of toys

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:02009L0048-20171124>

Guide Pratique : créer des espaces de jeu

Le groupe a manipulé des objets en tout genre et est rentré dans une dynamique créative. Voici ce qu'il ressort de ce temps de construction d'objets à jouer.

Il s'agit de varier ce qu'on donne à jouer aux enfants. L'idée est de partir de verbe d'action et de décliner tout ce qu'on peut faire à partir de ces verbes.

1- Processus de créativité

Le processus créatif peut être très chronophage. Aussi, se fixer des contraintes nous fait gagner en efficacité et développer notre créativité.

- ✓ **Avant de commencer le processus de création :**
 - fixer une durée pour le temps de création ;
 - intégrer que notre idée de départ va évoluer / éviter de se bloquer sur une idée figée ;
- ✓ **Adapter son idée en fonction du matériel...** demander conseil et solliciter d'autres personnes qui ont la ressource ou/et la compétence que nous n'avons pas ;
- ✓ **rester simple et modeste pour FINIR ;**
- ✓ **s'attacher à donner envie et rendre le matériel esthétique ;**
- ✓ **observer les enfants** qui s'approprient les créations pour les **faire évoluer dans le temps ;**
- ✓ **réajuster la proposition de jeu si nécessaire ;**
- ✓ envisager des thématiques d'espaces en fonction des saisons.

Contraintes de stockage :

- ✓ penser au stockage du futur espace de jeu créé (pliage, rangement dans des boîtes transparentes) ;
- ✓ organiser la récupération d'objets et de matériel pour faciliter les idées créatives (ex. rangement dans des caisses transparentes pour voir les éléments à disposition favorise la création).

Faciliter la démarche créative grâce à des fiches techniques :

- ✓ Malles avec différents objets pour expérimenter accompagnés d'un guide : avec ce matériel, on peut faire entre autres... avec photo du matériel et des différentes activités possibles
- ✓ Proposer des photos ;
- ✓ aiguiller la proposition de départ, pour que ça donne envie
- ✓ consignes pour aménager l'espace

2- Fiche pratique élaborée par le groupe

Nom de l'activité:

Intérêts pour l'enfant

- matériel nécessaire -

-
-
-
-
-
-
-

photo

- Etapes de fabrication -

Plan indicatif d'aménagement de l'espace

- Rangement et entretien -

- Commentaires et remarques -

Guide Pratique : évaluer les risques de sécurité et d'hygiène des espaces fabriqués par nos soins

Le groupe a soulevé les problématiques de l'hygiène et de la sécurité lorsqu'il s'agit de mettre des objets fabriqués par nos soins dans les mains de très jeunes enfants.

Que faire de la norme ? Quelle est-elle ? Comment nous protéger face à la réglementation ?

Quelles sont nos obligations ?

1- Les normes

La réglementation européenne sur les jeux et les jouets

Pour commercialiser un jouet, les industriels doivent répondre à un cahier des charges normé. Ils sont contraints par un cadre légal au niveau de l'Union Européenne, voir du pays dans lequel ils souhaitent commercialiser leur produit. Ce cadre légal est consultable via [la Directive 2009/48/EC of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the safety of toys.](#)

La nomenclature européenne commence par lister tout ce qui n'est pas considéré comme « jouet » (on y trouve notamment du matériel de jeux sportifs et d'autres objets comme les vélos ou les fléchettes). Puis, elle indique les normes à remplir pour tous les objets considérés comme des jouets.

5 aspects sont à tester pour que l'objet soit classer aux normes CE :

- ✓ #1 **L'asphyxie (suffocation et étouffement)** : prendre garde à la dimension des objets pour éviter les situations d'étouffement, d'ingestion et de suffocation > risque d'ingestion ou d'obstruction des voies respiratoires.
- ✓ #2 **L'inflammabilité** : les éléments à disposition pour jouer doivent avoir une combustion lente et fondre.
- ✓ #3 **Toxicité** : cadre proposé et liste des produits chimiques interdits.
- ✓ #4 **Entretien** : l'objet doit être nettoyable.
- ✓ #5 **Radioactivité** : l'objet ne doit pas présenter de radioactivité.

Nos questionnements

Et nous dans tout ça ? Pas d'obligation légale ? Comment se prémunir ? Peut-on mettre en jeu, un jeu hors normes CE ? Quel est le risque légal ? Pour prévenir d'éventuel problème impliquant notre responsabilité, nous avons une obligation de moyen, pour prouver la mise en place d'un procédé de vérification et de limitation des risques.

Pour nous protéger et argumenter nos choix sur les espaces que nous mettons à disposition du public nous vous proposons une grille d'analyse permettant d'évaluer les bénéfices et les risques de l'espace et des jeux proposés au public.

Nous prenons en compte les critères #1, #3 et #4 car il nous semble qu'il sera difficile de tester les critères #2 (inflammabilité) et #5 (radioactivité)

Risques	Comment tester	Points de vigilance
Risque d'ingestion	Gabarit (voir patron plus bas) Mise en bouche des éléments, permet de déterminer si l'objet : se déchire, fond, coupe, résiste à la force de la mâchoire, provoque réaction allergique	
Risque d'obstruction des voies respiratoire		Proscrire l'utilisation de tous les sacs en plastiques que les enfants pourraient se mettre sur la tête
Risque toxique (en cas d'ingestion, d'inhalation, de manipulation tactile et buccale)	En cas d'usage d'emballage. Lire les étiquettes, questionner la provenance et l'origine en cas d'absence d'étiquettes Laver les anciens contenants et bien les sécher pour éviter les moisissures. En cas d'usage de peinture ou vernis. Lire les étiquettes, pour identifier les produits chimiques utilisés	Se référer à la liste des produits chimiques interdits par les normes CE, (cf. lien dans bibliographie)
Risque allergène	Aller voir la liste des allergènes possibles <i>ex. usage de la farine de blé dans le sable magique = présence de gluten</i>	prévenir par écrit
Risque de coupure	Tester les bords tranchants	Attention aux matières proposées et vérifier qu'elles ne sont pas tranchantes <i>ex. : verre, boîte métal, carton, ...</i>
Risque de pincement	Tester avec ses mains	
Risque d'écrasement (Relatif à la taille de l'enfant)	Tester le poids des éléments mis à disposition des enfants Tester la chute des objets qui paraissent lourds Tester la préhension des objets mis à disposition des petites mains	Aménagement de l'espace Sécuriser les espaces
Risque de salissure	Le nettoyage est-il possible ? Par quels moyens ?	<i>Voir paragraphe « hygiène » plus bas</i>

GABARIT DEFINI DANS LE DECRET CONCERNANT LA TAILLE MINIMUM DES JEUX OU PIECES DE JEUX POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 36 MOIS.

Défini dans le décret n°92-985 du 9 septembre 1992 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage de certains produits imitant des denrées alimentaires.

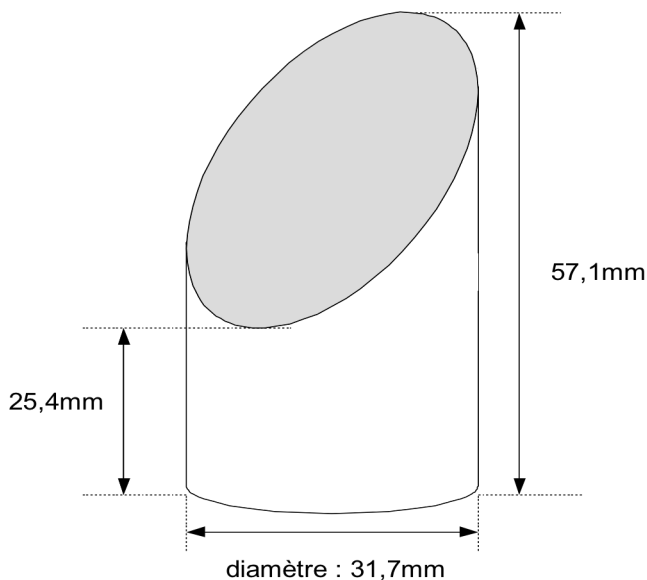
Article 3

Les produits mentionnés à l'article 1er et leurs parties détachables doivent être de dimensions suffisantes pour ne pas pouvoir être ingérés par les enfants de moins de trente-six mois.

A cette fin, ils ne doivent pas pouvoir entrer entièrement dans le gabarit décrit dans l'annexe au présent décret.

Article Annexe Le gabarit mentionné à l'article 3 a la forme d'un cylindre tronqué dont les dimensions **intérieures** sont :

h 1 : 25,4 mm - h 2 : 57,1 mm - d : 31,7mm.



Cas particulier :

Les éléments potentiellement toxiques qui peuvent être utilisés sans contact avec l'enfant.

Ex. : dalles sensorielles remplies de paillettes et gel pour cheveux

> **Vigilance** : s'assurer de la solidité du contenant et vérifier régulièrement qu'il ne soit pas percé.

Après avoir passé les objets de mon espace au scanner de cette grille, je propose, ou non, l'activité en toute conscience.

Je fais la **balance entre les bénéfices et les risques** qu'elle représente pour l'enfant. J'en retire des points de vigilance.

En pratique et pendant l'accueil du public, j'ajuste l'activité et il peut m'arriver d'enlever certains éléments si j'estime que la sécurité des enfants est en jeu (défaut d'encadrement, effectif trop important, conflit d'objets, public trop petit ...).

2- L'hygiène

Constat partagé : Il est compliqué pour nos structures de dégager du temps pour effectuer les tâches de nettoyage nécessaires. Cependant, restons vigilant-es aux réactions des personnes à qui nous proposons notre matériel et à l'image que nous renvoyons.

Arguments : Lorsque les objets passent des mains à la bouche puis au sol, ... valoriser le fait de ne pas tout aseptiser car cela contribue à l'immunité des enfants.

Propositions : Viser l'autonomie du public en laissant à disposition du matériel de nettoyage.

✓ **Sols :**

1. Prévoir un balai et pelle dans notre kit d'animation. Les espaces (salle ou rue) peuvent être sales et on peut y trouver des surprises (tesson de bouteille, ...).
2. Faire déchausser le public ou prévoir des sur-chaussures en tissus de préférence (évitons le jetable et préférons le lavable).
3. Imaginer un protocole de nettoyage propre à chaque structure en fonction de la fréquentation. Le nettoyage peut être effectué par l'équipe, des bénévoles, une entreprise d'insertion, selon l'organisation de chaque structure.

✓ **Meubles (étagères, bureau d'accueil, table à langer, toilettes, ...) :**

1. Nettoyer les tables de jeu, les nappes.
2. Rester vigilant-e à l'accumulation de poussière et à la propreté des linges mis à disposition (tissus table à langer, serviettes, torchons...).

✓ **Tapis :**

Selon la matière, le nettoyage est plus ou moins évident et facile.

1. Être vigilant-e à systématiser le nettoyage, poser des temps fixes dans le calendrier de l'année.
2. Nettoyage en profondeur une fois par an pour les tapis et moquettes, linoléum.

✓ **Objets à jouer :**

Lorsque nous partons en animation, nettoyer sur place ce qui peut l'être (grâce à notre kit de bricolage/nettoyage d'animation). Puis prévoir un sac, une caisse pour stocker ce qui doit être fait plus tard.

De retour au local, éviter de laisser traîner le nettoyage car bien souvent les objets sales se retrouveront sur l'animation suivante.

<i>Quels outils ?</i>	<i>Quels produits ?</i>
machine à laver le linge, ou lave vaisselle (ex. lego, dinette, poupon, etc...) chiffons doux Éponges Brosses Papier de verre pour le ponçage	Écologiques le moins de chimie possible (vinaigre, ...) Éviter les aérosols Nettoyant vapeur Vernis et peintures lavables à l'eau

✓ **Objets de récupération :**

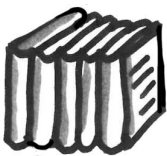
1. Laver en machine (à laver le linge ou la vaisselle) et laisser sécher.
2. Laver avec du produit alimentaire (liquide vaisselle) et rincer.
3. Protocole de nettoyage propre à chaque structure en fonction de la fréquentation (fait par l'équipe salariée, les bénévoles, une entreprise d'insertion, ...).

✓ **Éléments naturels :** Pas d'entretien mais les retirer lorsque l'usage n'est plus possible ou devient trop risqué.

Conclusion

- Limites d'usage des espaces en fonction des capacités des enfants mais pas en fonction de l'âge
- Se prémunir en mettant en place des procédures qui fixe un cadre (sachant qu'on peut sortir du cadre).
- **Observer** et **tester** le matériel que nous mettons à disposition.
- Pour se protéger, penser à **afficher des informations en prévention** et en cas de prêt, prévenir à chaque prêt des conditions d'usage ou des risques de certaines pièces.
- **proposer des supports visuels**: essayer d'éviter la négation, expliquer les droits, informer et imaginer les propos.
- Structures référentes en matière de normes : PMI, ministère de l'éducation via jeunesse et sport, site du gouvernement français et de l'Europe.
- Mettre en avant le bénéfice de l'objet ! (avant le risque, et rappelons qu'il y a une différence entre la prise de risque et la mise en danger!).

Des questions restent en suspend notamment lorsque nous vendons nos espaces d'animation en prestation : qui peut attester du respect des normes ? Et de quelles normes ?



Bibliographie – Ressources

Conformité des jouets : quels contrôles ? – vidéo du Ministère de Bercy

<https://www.youtube.com/watch?v=OWtVqQAPY0c>

Avis relatif aux risques de suffocation ou d'asphyxie par inhalation ou ingestion accidentelle de petits objets par des enfants

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cnc/Avis_CSC/2005_Avis_Ingestion.pdf

Nouvelles règles européennes pour renforcer la sécurité des jouets

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_11_908

La réglementation applicable aux jouets

<https://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/qualite/securite/la-reglementation-applicable-aux-jouets>

Liste des normes CE et produits chimiques interdits par les norms CE - Directive 2009/48/EC of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the safety of toys

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:02009L0048-20171124>

Sécurité des jouets : optez pour un produit adapté à l'âge de l'enfant !

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publication/Vie-pratique/Fiches-pratiques/securite-des-jouets>

Jeux de construction et de société : misez sur la sécurité !

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Jeux-construction>